



DÉCEMBRE 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

de la Mission Bassin Minier

Sommaire

1. ASSURER LA GESTION DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ET ANIMER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION 5

Assurer une veille patrimoniale sur les éléments du Bien (patrimoine bâti et sites naturels), leur prise en compte dans les stratégies de planification, et porter une vigilance particulière sur les édifices miniers à enjeux dont les sites en péril 6

Accompagnement du dispositif de gouvernance et de suivi opérationnel de la gestion du Bien inscrit 12

Développer la dynamique d'appropriation et de valorisation du Bassin Minier Patrimoine mondial 17

Contribuer à la Destination Touristique Autour du Louvre Lens, en appui des acteurs du tourisme, par la promotion du Bassin minier Patrimoine mondial, de l'itinérance et des sports de nature 26

2. CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER 31

Faciliter par son expertise et sa capacité d'animation, les opérations de rénovation des cités minières 32

Contribuer à l'appropriation du référentiel d'ambitions partagées pour la rénovation des cités minières 34

Participer au travail d'observation des évolutions du territoire en s'intégrant au « groupe-projet » dédié au Bassin minier au sein du portail Internet Géo2France 35

3. PARTICIPER À LA DYNAMIQUE ET À L'OUVERTURE DU BASSIN MINIER AUX TERRITOIRES VOISINS AFIN DE CRÉER DES SYNERGIES DE DÉVELOPPEMENT 39

Participer à la réflexion autour de la relation Métropole lilloise - Bassin minier qui constitue un espace à enjeux du SRADDET (flux de mobilité, développement économique, urbanisation...) via des groupes de travail thématiques 40

Contribuer à faire rayonner ce territoire au-delà de nos frontières et à en faire un démonstrateur de la transition juste à la française (mêlant environnement, culture, social, économie et tourisme) 41

Dans le prolongement de l'objectif opérationnel 2 dont il constitue une déclinaison transfrontalière 42



ODYSSÉE
Bassin/Minier



1. Assurer la gestion de l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial de l'UNESCO et animer la mise en œuvre du plan de gestion

Assurer une veille patrimoniale sur les éléments du Bien (patrimoine bâti et sites naturels), leur prise en compte dans les stratégies de planification, et porter une vigilance particulière sur les édifices miniers à enjeux dont les sites en péril

POURSUITE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA MISSION BASSIN MINIER AUX COMMUNES RÉVISANT LEUR PLU POUR VEILLER À LA PRISE EN COMPTE DU PÉRIMÈTRE DU BIEN INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ET DES ENJEUX PAYSAGERS DANS LES DOCUMENTS DU PLU

La Mission Bassin Minier a suivi les PLU des villes de Masny, Râches, Ecaillon et de Lewarde et a été sollicitée pour amender les Portés à Connaissance des PLU des villes de Bénifontaine, Auby et de Lambres-lez-Douai.

POURSUITE DE LA PARTICIPATION DE LA MISSION BASSIN MINIER AUX TRAVAUX CONSACRÉS À L'ÉLABORATION DES SCOTS ET PLUI

La Mission Bassin Minier a participé aux travaux d'élaboration du SCOT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et de CABBALR, du SCOT du Valenciennois et du PLUI de CABBALR. Dans ce cadre, elle fournit l'ensemble des données, études, cartographies déjà produites (patrimoine, mobilité douce) ainsi que des avis concernant le DDO Document d'Orientations et d'Objectifs du SCOT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et le PAS Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT de CABBALR.



Site du 9-9bis © Mission Bassin Minier

CONTRIBUTION AUX TRAVAUX D'ACTUALISATION (DIAGNOSTIC ET ENJEUX) ET D'ÉVALUATION DE LA PRÉCÉDENTE CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE ESCAUT ET PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE CHARTE (BILAN DE 12 ANS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE LA CHARTE)

La Mission Bassin Minier a participé à l'étude paysage du Parc Naturel Régional, préalable à la révision de la Charte, ainsi qu'à la réflexion portant sur le développement touristique. Dans la suite des ateliers organisés en 2022 sur les énergies renouvelables, la Mission Bassin Minier a également participé à une table ronde dans le cadre d'échanges sur le développement des énergies renouvelables au sein du Parc Naturel Régional.

Enfin, elle a participé aux ateliers de concertation entre techniciens qui se sont tenus en novembre.

Par ailleurs, elle a participé à des ateliers pour définir les actions à mener pour répondre à la gestion et la valorisation du site RAMSAR. Ces actions pourront également alimenter la réflexion portant sur la révision de la Charte.

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE SOBRIÉTÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA CABBALR

La Mission Bassin Minier a participé au comité de pilotage de lancement du Plan de paysage sobriété et transition énergétique de CABBALR, qui s'est tenu en septembre.

ASSISTANCE APPORTÉE AUX SERVICES DE LA DRAC (CRMH) POUR LA NOUVELLE CAMPAGNE DE PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUE DANS LE BASSIN MINIER

La Mission Bassin Minier a participé aux côtés de la CRMH à l'identification et à sélection des sites pouvant potentiellement prétendre à une protection au titre des monuments historiques. En 2023, trois nouveaux bâtiments inclus (en plus du Camus haut d'Annay-sous-Lens) dans le périmètre Patrimoine mondial ont ainsi été proposés en CRPA le 23 novembre: l'école de la Solitude à Douai, l'école Elby à Houdain ainsi que l'ancienne église Sainte Marguerite à Sains-en-Gohelle.

CONVENTION DE PARTENARIAT MISSION BASSIN MINIER/FONDATION DU PATRIMOINE

Signée en 2017 pour 3 ans, elle a été reconduite deux fois: en 2020 et à nouveau en 2023, pour une période de 3 ans.

Certains projets de sauvegarde voient le jour, sous maîtrise d'ouvrage publique (pose de la première pierre de la Chapelle Sainte-Barbe à Somain en novembre 2022 ou la Fosse 13 bis à Bénifontaine) ou privée (la Fosse 2 à Anhiers ou la Fosse 5 à Billy- Berclau).

La Mission Bassin Minier et la Fondation du Patrimoine ont ainsi versé 15 000 euros de la souscription (dont le montant total actuel avoisine les 40 000 euros) à la ville de Somain pour la Chapelle Sainte-Barbe.

Une souscription, concernant le site d'Anhiers, a par ailleurs été ouverte par les propriétaires privés du site.

Une communication sur les réseaux sociaux et via des newsletters spécifiques sur chacun des sites en danger pour faire le point sur l'avancée des travaux a été produite en novembre et décembre pour donner un coup de projecteur sur les appels aux dons avant le 31 décembre 2023.



Fosse 13bis à Bénifontaine © Florent Burton pour ICEO Magazine

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE EN DANGER

FOSSE 6 DE HAINES

Le projet d'acquisition reste à l'arrêt, faute d'accord sur le programme du projet immobilier global, très consommateur d'espaces agricoles périphériques.

CAMUS HAUT D'ANNAY-SOUS-LENS

La Mission Bassin Minier a pris l'initiative de contacter l'APSA (Association pour la Solidarité Active) afin d'étudier un projet de Maison Relais à partir du Camus haut. Après une visite sur site et une présentation du projet aux élus locaux au premier semestre, Maisons & Cités a accepté de porter une étude de faisabilité visant à la fois à expertiser l'état sanitaire et à vérifier la capacité de la parcelle et du bâtiment du Camus haut à accueillir ce type de programme. L'étude, co-financée par la DRAC, a été engagée au début de l'été et sera achevée en fin d'année. Elle conclut à la durabilité du bâtiment et à la faisabilité du programme qui nécessitera à la fois la rénovation du Camus et une extension. Parallèlement aux travaux d'étude sur le Camus, une réflexion doit être menée sur son insertion dans le quartier. Un programme d'étude urbaine est en cours de finalisation, au quatrième trimestre de 2023, avec deux périmètres d'étude, un au plus près de la parcelle du Camus et l'autre à l'échelle du quartier dans son ensemble.

FOSSE 12 À LOOS-EN-GOHELLE

La Mission Bassin Minier a participé aux réunions avec la ville de Loos en Gohelle, la CALL (service développement économique et RU), l'UDAP 62 et Maisons & Cités. Malgré le lancement d'une étude préliminaire confiée à un architecte du patrimoine et des pistes sérieuses en termes de financement (ANRU, DRAC, Région Hauts-de-France, dépôt d'un dossier « Fonds vert »), aucune avancée significative n'a eu lieu sur le sujet. Maisons & Cités est toujours en recherche d'un prospect pour assurer une rentabilité locative avant de lancer les travaux de restauration.

FOSSE 2 D'ANHIERS

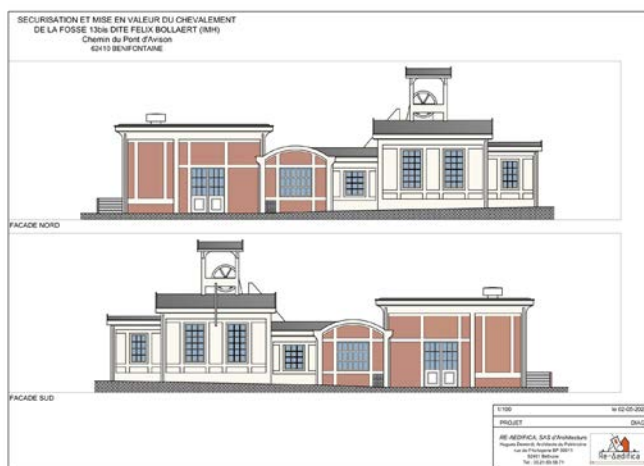
Pour donner suite à une demande formulée lors du comité local Patrimoine Mondial du Douaisis, la Mission Bassin Minier a animé un groupe de travail rassemblant Douaisis Agglo, la sous-préfecture de Douai, la ville d'Anhiens, la DDTM 59, le BRGM, la DREAL, la DRAC, l'UDAP 59, la Fondation du patrimoine ainsi que le propriétaire du site. Ce travail a déjà permis de valider les grandes orientations du projet de reconversion et de poser les bases d'un plan de financement.

CHÂTEAU DES DOUANIERS À FRESNES SUR ESCAUT

La réunion de lancement de l'étude de diagnostic architectural et sanitaire, pilotée par la Mission Bassin Minier, en partenariat avec la ville de Fresnes sur Escaut et la CAVM, a eu lieu le 28 novembre.

FOSSE 13 BIS DE BÉNIFONTAINE

La Mission Bassin Minier a conduit une étude de diagnostic architectural et sanitaire qui a permis d'identifier un programme de rénovation, de le chiffrer et de produire une note d'enjeux (co-produite avec les services de la CALL, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Office de Tourisme de Lens-Liévin et EDEN 62) mettant en évidence l'intérêt multiple du site. La CALL a proposé à la ville de Bénifontaine de l'accompagner via son dispositif de « service commun » en portant en 2024 une étude de maîtrise d'œuvre sur la base des conclusions de l'étude.



Projet de restauration de la fosse 13bis, élévation des bâtiments
© Hugues Dewerd architecte du patrimoine pour la Mission Bassin minier juillet 2023



Visite de terrain sur la fosse 2 à Anhiens © Mission Bassin Minier

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISÉES PAR LES CHARTES PARTENARIALES QUI AVAIENT ÉTÉ SIGNÉES AU DEUXIÈME SEMESTRE 2017 ENTRE L'ETAT, LA MISSION BASSIN MINIER ET LES BAILLEURS, MAISONS & CITÉS ET SIA HABITAT POUR FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE LES PARTIES.

Travaux du groupe technique Grosses Réparations/Gros Entretien des cités incluses dans le périmètre Patrimoine mondial avec la Mission Bassin Minier, Maisons & Cités et les UDAP(s) du Nord et du Pas-de-Calais. Ce groupe lancé en 2021 permet de définir les prestations sur les façades et les abords des logements et de préparer l'instruction des dossiers de demande d'autorisation. Cela concerne 36 opérations hors ERBM, lancées en études (4687 logements) et qui permettront de réaliser pour 73,5 M€ TTC de travaux sur la période 2022-2024. En 2023, le groupe de travail a pu valider en phase chantier certaines préconisations émises en phase étude et a pu faire état de l'avancement des projets suivis depuis 2021.

Tableau de bord des cités dont la valeur patrimoniale pourrait être impactée à court ou moyen terme (risques de démolition ou de dénaturation) afin d'anticiper le plus en amont possible et d'éviter des situations de blocage et de trouver des solutions qui garantissent le maintien de la Valeur Universelle Exceptionnelle. *Nb: au-delà des cités potentiellement impactées par un projet de restructuration lourde, la Mission Bassin Minier, grâce à la réactivation de sa convention d'échanges de données avec les bailleurs, réalisera et suivra un tableau de bord sur l'état et les évolutions des cités dans le périmètre Patrimoine mondial.*

La Mission Bassin Minier a établi un tableau de bord des cités incluses dans le périmètre patrimoine mondial qui reprendra à terme pour chacune des cités une série d'informations pour mesurer leur état patrimonial et informer sur les projets à courts et moyens termes susceptibles de l'impacter (de manière positive ou négative leur intérêt patrimonial).

ACCOMPAGNEMENT DES GESTIONNAIRES ET DES PORTEURS DE PROJETS SUR UN TERRIL CLASSÉ POUR LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DU CLASSEMENT DANS LES PLANS DE GESTION ET PROJETS

Avec la DREAL, la Mission Bassin Minier a contribué aux études d'aménagement prévues sur les terrils classés, à savoir le projet d'aménagement de la pointe du terril 74a du site du 11/19 à Loos-en-Gohelle, le projet de requalification du terril Germignies sud à Lallaing. Elle a également participé aux réflexions lors de sorties terrain et de réunions, pour corriger les désordres observés sur l'Aréna Terril Trail (gestion des accès et hydraulique notamment).

En prévision du lancement d'une étude paysagère en 2024 pour accompagner le plan de gestion des terrils des Pâturables et de l'Escarpelle, elle a participé à une sortie de terrain avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France et la DREAL.

Elle a travaillé à la valorisation du site classé et de l'inscription Bassin minier Patrimoine mondial en contribuant à la réalisation des panneaux d'accueil des sites de la Vallée Carreau, des terrils de Sainte-Marie et de Germignies nord.



Inauguration du site de la Vallée Carreau © Mission Bassin Minier

Enfin, dans le cadre de l'animation de l'Aire Terrestre Éducative (ATE) mise en place sur le terril de Germignies sud à Lallaing - un partenariat entre la commune, le Conservatoire des Espaces Naturels, Douaisis Agglo, et l'école Albert Camus de Lallaing - la Mission Bassin Minier est intervenue dans les classes de CM1 pour d'une part accompagner la classe sur la découverte de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial, et d'autre part pour valoriser le classement de la Chaîne des terrils au titre de la loi « paysage », à travers le terril de Germignies sud.



Animation ATE à Lallaing © Douaisis Agglo



Vallée Carreau © Mission Bassin Minier

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS TERRITORIAUX, DONT LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS, DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE DES PARCS

La Mission Bassin Minier a accompagné la CALL dans la mise en œuvre de l'étude sur le secteur Val de Souchez/ site de mémoire. Elle a contribué à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse des offres et a accompagné le bureau d'étude retenu dans la capitalisation des démarches antérieures et les visites de terrain. Elle a participé aux différents ateliers organisés avec l'ensemble des acteurs concernés par la démarche et poursuit l'accompagnement technique de l'étude, entrée en phase de propositions. L'étude sera achevée en début d'année 2024.

La Mission Bassin Minier a suivi le projet d'aménagement de la pointe du Terril 74a et de l'implantation de la signalétique sur le site dans sa globalité, en apportant son expertise.

En lien avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, la Mission Bassin Minier intervient dans un calendrier un peu décalé au regard de l'année civile ; l'ensemble des actions ne peut donc faire l'objet ici d'un bilan détaillé.

Dans le champ des événements sportifs visant à valoriser la Chaîne des Parcs, la 8^{ème} édition du Trail des Pyramides Noires a de nouveau permis la découverte de ces espaces de nature à près de 1 300 participants venus de la Région des Hauts-de-France, de Belgique ou de plus loin. Avec un succès plus modeste, le Chti Bike Tour a proposé, pour la deuxième année consécutive, une édition « Gravel » dédiée à la Chaîne des Parcs, dont les parcours ont été définis par la Mission Bassin Minier.

La mise en œuvre de la Chaîne des Parcs s'appuie en 2023 sur un nouveau maillon avec le parc de la Vallée Carreau, inauguré en septembre 2023. La Mission Bassin Minier a accompagné la CABBALR sur le déploiement de la signalétique « Chaîne des Parcs » et dans les échanges avec l'Inspection Régionale des Sites.

Accompagnement du dispositif de gouvernance et de suivi opérationnel de la gestion du Bien inscrit

ACCOMPAGNEMENT DU DISPOSITIF DE GOUVERNANCE

La Mission Bassin Minier a fourni son appui à l'organisation, à l'animation et à la rédaction des relevés de décisions des trois instances du dispositif :

- La Conférence des Territoires du Bassin minier Patrimoine mondial, co-présidée par le préfet du Pas-de-Calais et le Vice-Président de Région en charge de la culture, qui s'est tenue le 3 octobre 2023 à Oignies a accueilli 130 personnes avec une trentaine de communes représentées.
- Les comités locaux du Valenciennois, du Lensois, du Douaisis et du Béthunois ont tous été relancés.
- Le comité technique de suivi mensuel regroupant la Mission Bassin Minier et les services de l'Etat concernés (DRAC/DREAL/DDTM/UDAP) s'est réuni mensuellement.

La Mission Bassin Minier, structure gestionnaire, a assuré en collaboration avec la DRAC Hauts-de-France la rédaction du rapport périodique concernant le Bien « Bassin minier », dans le cadre du 3^{ème} cycle des rapports périodiques de la zone Europe-Amérique du Nord: ces rapports, prévus à l'article 29 de la Convention de 1972, sont élaborés à intervalle régulier par l'ensemble des États-parties à la convention pour présenter un état des lieux des biens dont ils ont la charge. Ils ont été remis au Centre du patrimoine mondial à l'UNESCO par la France le 31 juillet 2023.

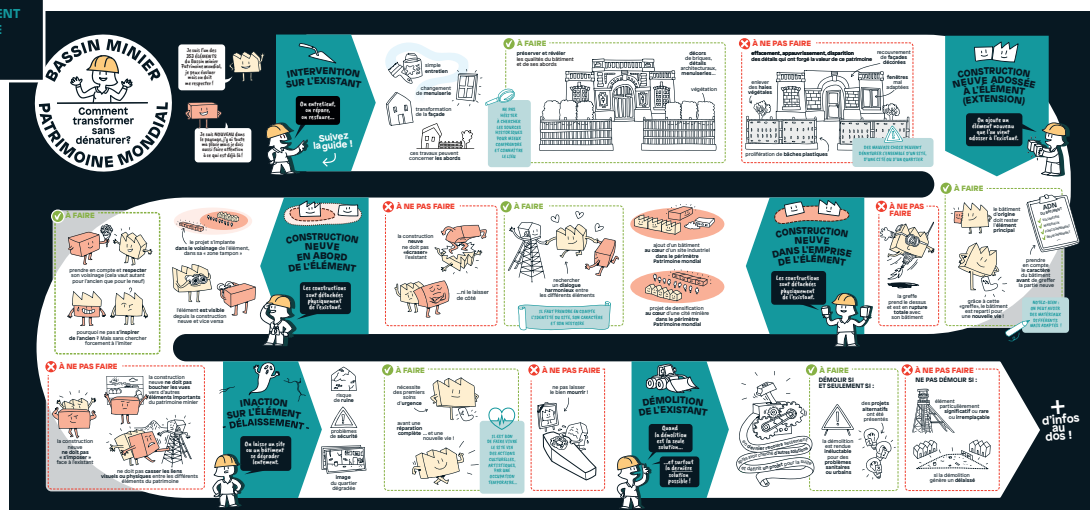


Conférence des territoires, le 3 octobre 2023 © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

GUIDE ARCHITECTURE, PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE



La Mission Bassin Minier a réalisé une synthèse du cahier technique sous forme d'un poster illustré qui sera imprimé en 500 exemplaires. Une pastille vidéo pour accompagner la sortie de ce document sera réalisée début 2024.

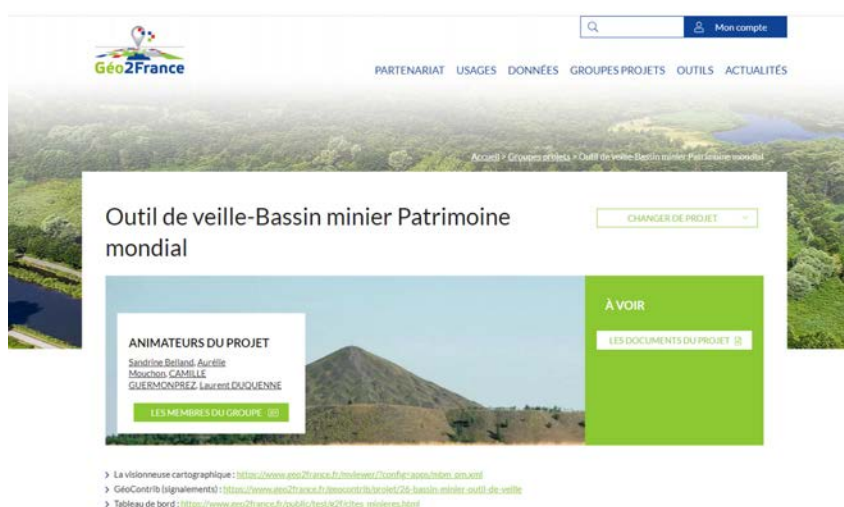


© Mission Bassin Minier

MISE EN PLACE D'UN OUTIL COLLABORATIF DE VEILLE SUR LES ÉLÉMENTS DU BIEN BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL SUR LA PLATEFORME GÉO2FRANCE

L'étude de préfiguration d'un dispositif collaboratif de veille patrimoniale menée en 2020 et 2021 avait conclu à la nécessité de mettre en place un outil dédié et émis l'hypothèse que la plateforme Géo2France pourrait l'héberger. En 2022, des échanges multiples avec l'équipe de Géo2 France ont permis de valider cette option et de proposer une première version- martyre de l'outil.

Avec le concours de Géo2France, la Mission Bassin Minier a finalisé une version « bêta » de l'outil de veille. Cette version sera présentée aux membres du comité technique du Patrimoine mondial en début d'année 2024 afin qu'ils puissent le tester et faire leur retour pour d'éventuels ajustements.



© Geo2France

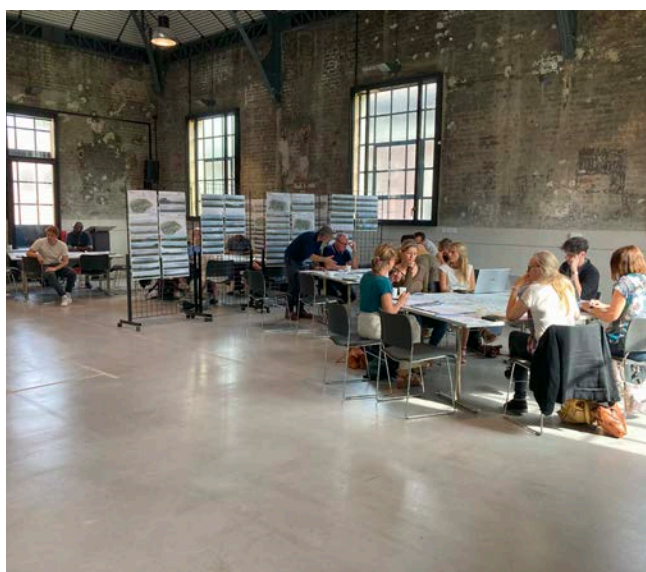
PILOTAGE DE L'ÉTUDE DES AIRES D'INFLUENCE PAYSAGÈRES DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS VIS-À-VIS DES PROJETS D'IMPLANTATION DE STRUCTURE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

À la suite de l'émergence de projets éoliens à proximité de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en France, l'État invite les territoires à définir les Aires d'Influences Paysagères (AIP) des projets éoliens sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du Patrimoine mondial. D'autres sources d'énergies renouvelables et de récupération se développent et font l'objet de demandes d'avis auprès de l'État et de la Mission Bassin Minier, notamment le photovoltaïque et la méthanisation. Aussi, les services de l'État (DREAL et DRAC Hauts-de-France), ont demandé à la Mission Bassin Minier de mener cette étude pour évaluer les impacts potentiels de ce type de projets à proximité du Patrimoine mondial, et des terrils classés.

L'étude entamée au deuxième semestre 2022 se poursuivra en 2024. Elle se compose de trois phases :

- Phase 1 « Sensibilités du Bien & Aires maximales Visuelles »
- Phase 2 « Conditions d'implantations des projets d'EnR »
- Phase 3 « Définition des AIP : calculs des AIP entrantes et sortantes et rédaction des cahiers de préconisations »

En 2023, la Mission Bassin Minier a continué d'animer l'étude, avec notamment la tenue d'un comité de pilotage politique, deux comités techniques élargis, deux comités techniques restreints, des visites de terrains, et un atelier collaboratif ayant réuni une trentaine d'acteurs du territoire concernés par le sujet (EPCIs, CAUEs, DRAC, DREAL, DDTMs UDAPs, CPIE Chaîne des terrils, Départements, CD2E, PMA, AULA, PNRSE).



Atelier AIP © Mission Bassin Minier

Ces travaux ont permis de déterminer les conditions d'acceptabilité des projets sur le Bassin Minier, dans le but de déterminer plus précisément en 2024 les différents zonages ainsi que des cahiers de préconisations.

- La Phase 1 (définition des sensibilités du Bien & Aires maximales Visuelles) a été validée en avril.
- La Phase 2 (Conditions d'implantations des projets d'EnR) a été présentée en comité technique élargi en novembre et sera entérinée en janvier 2024.

Une communication sur les réseaux sociaux professionnels tels que X, LinkedIn ainsi que dans la newsletter de la Mission Bassin Minier a été réalisée, concernant les comités techniques et l'atelier collaboratif.

CO-ANIMATION DE LA CHAIRE PARTENARIALE « ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS », LABELLISÉE EN 2020 PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET PAYSAGE DE LILLE (ENSAPL).

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Mission Bassin Minier poursuit sa collaboration avec l'ENSAPL.

L'élaboration d'une stratégie et d'un panel d'outils de communication rendant lisibles les actions de la Chaire a été co-construite avec l'ensemble des acteurs dont la Mission Bassin Minier.

Le relais des actions se fait tout au long de l'année sur les supports de communication : newsletter, communiqués de presse, sites web, comptes des réseaux sociaux : Facebook, Instagram, X, LinkedIn. Un site web dédié à la Chaire a également vu le jour et la Mission Bassin Minier a contribué à fournir des contenus textuels et des photos. Un relais de communication a été particulièrement produit sur les événements « Biotex » et « Lancement du réseau post-mining ».

Un atelier d'étudiants a été organisé avec la commune de Sains-en-Gohelle, la CALL et Maisons & Cités.

De mars à juin, une quarantaine d'étudiants de master ou en projet de fin d'étude (discipline architecture ou paysage) ont travaillé en ateliers sur la cité du 10 de Béthune à Sains-en-Gohelle. La Mission Bassin Minier avait sélectionné le site, fédéré le réseau d'acteurs pour lancer la démarche (Ville de Sains-en-Gohelle, services de la CALL, CAUE 62, Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin, Maisons & Cités, UDAP 62), participé à l'animation des ateliers aux côtés des enseignants de l'ENSAPL, ainsi qu'aux jurys. Les sujets abordés sur la cité ont concerné en priorité la rénovation des logements occupés par des propriétaires privés ainsi que l'avenir de l'ancienne école ménagère.



Dans le cadre des ateliers TePoP (Territoire à énergie populaire), des étudiants en architecture accompagnent des jeunes (13 à 25 ans) afin qu'ils participent plus activement à la transformation de leur quartier, en collaboration avec les équipes des Centres jeunesse et des centres sociaux.

Etudiants et jeunes habitants sont ainsi amenés à se questionner sur l'avenir de leur quartier et de réfléchir sur les enjeux de l'amélioration du cadre de vie dans une perspective de transition écologique. En préalable à ces ateliers, une boîte à outils du « génie écologique » est créée à partir d'objectifs ambitieux: 100% matériaux écologiques, 100% biodiversité et comestible, 100% énergie locale, 100% mobilités actives. Un soin particulier est apporté à la communication.

La Mission Bassin Minier a mis en place et participé à l'animation d'un atelier TePop sur la cité 10 de Béthune sur la commune de Sains-en-Gohelle.

Cette année, ces ateliers ont été menés en lien avec le projet de requalification des espaces publics en cours, mené par la CALL et la ville. Cette action a permis de conforter la dimension participative du projet globale, en intégrant plus activement les jeunes du quartier. A l'occasion des ateliers, Filieris est intervenu auprès des jeunes pour les sensibiliser aux questions de santé publique.

Une recherche active de partenaires a abouti permettant de financer l'événement à 100%.

Filieris, ECT, le groupe Mécénat de la Caisse des dépôts et le syndicat national du béton ont apporté leur soutien à la Mission Bassin Minier.

Une communication dédiée à la mise en valeur du projet et des partenaires a été produite sur les réseaux sociaux et en janvier 2024, un événement de restitution sera organisé. Une invitation officielle sera produite ainsi qu'un bilan.

Atelier TePoP à Sains-en-Gohelle © Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier participe à l'animation et au cadrage du projet « cités minières en acclimatation », lauréat en 2022 de l'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain ».

Ce projet est porté par la Chaire partenariale, en partenariat avec la Mission Bassin Minier, Maisons & Cités, la Ville de Harnes et la CALL. La Mission Bassin Minier travaille plus spécifiquement sur l'extrapolation des résultats des travaux de recherche afin de trouver des applications à d'autres cités minières, notamment celles identifiées comme prioritaires dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier. Outre ce travail d'animation, la Mission Bassin Minier assure une communication active du projet et de ses déclinaisons opérationnelles.

La Mission Bassin Minier a participé aux réunions et échanges techniques entre les chercheurs impliqués dans le projet, les bailleurs et l'équipe de maîtrise d'œuvre travaillant sur le projet (Bureau d'étude Tribu, BLAU Architectes, Atelier POST). Le projet ayant pris du retard pour des raisons administratives, il n'est pas encore passé en phase opérationnelle. Il a fallu attendre la fin d'année pour qu'un contrat de maîtrise d'œuvre soit signé avec Maisons & Cités, ce qui a eu pour effet de retarder d'autant la réflexion sur l'extrapolation possible de la démarche à d'autres sites.

Par ailleurs, le projet «Cités minières en acclimatation» continue d'être soutenu et «incubé» par le GIPEPAU. A ce titre, la Mission Bassin Minier a participé à des séances de travail sous forme de «workshops», organisés à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Le projet a également été finaliste du NEW EUROPEAN BAUHAUS PRIZE qui récompense des projets ou réalisations en Europe faisant le lien entre la culture, l'art, l'inclusion sociale, la science et la technologie.



Le projet "Cités minières en acclimatation", ambassadeur du mouvement "New European Bauhaus"©

PARTICIPATION AU RÉSEAU INTERNATIONAL «POST MINING»

Ce réseau réunit des équipes universitaires internationales, des acteurs de territoires post-miniers internationaux, des étudiants et des doctorants français et étrangers, des acteurs du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Un séminaire de lancement de ce réseau a eu lieu le 4 septembre 2021 à Venise. En 2022, l'association «Post Mining Network» a été créée et a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projet COST (Coopération européenne en Science et Technologie). L'objectif de ce programme européen est de mettre en réseau des communautés de recherche et d'innovation.

A l'occasion de sa 1^{ère} année d'existence, le Post Mining Network, composé de plus de 20 pays, a organisé du 1^{er} au 6 septembre, une première rencontre des partenaires internationaux et locaux. La Mission Bassin Minier, membre fondateur du réseau, a participé à l'organisation de cet événement : choix des sites visités, relais avec les acteurs locaux, organisation et participation aux journées de conférences et de workshops, relais de communication sur ses outils numériques.

Les événements se sont tenus à Loos-en-Gohelle, Wallers-Arenberg, Harnes, Bruay-la-Buissière et à Charleroi.

Séminaire de lancement du réseau «Post Mining Network»
© Mission Bassin Minier

CONTRIBUTION À L'ÉDITION D'UN DOSSIER ÉDITÉ DANS LA REVUE D'ARCHITECTURE «D'A» SUR LE THÈME PATRIMOINE ET TRANSITION.

Le 24 mai 2022, dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier avait co-organisé une journée d'échanges à la Cité de l'architecture et du patrimoine intitulée: «Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais: réussir sa transition juste, l'héritage comme ressource».

Sur la base des résultats de cette journée, la Mission Bassin Minier a travaillé à la rédaction d'un dossier édité dans la revue d'architecture «D'A», en partenariat avec l'Atelier d'Architecture Philippe Prost et l'Institut Parisien de Recherche Architecture Urbaine et Société (IPRAUS). La Mission Bassin Minier a assuré en partie la construction du dossier, la compilation, la rédaction des articles et des verbatims, mais aussi la relecture des contenus ainsi que l'opération du choix iconographique, des légendes et des crédits.

CONTRIBUTION À LA VEILLE SUR LES ÉLÉMENTS DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

La Mission Bassin Minier a contribué aux avis rendus par les services de l'Etat (DDTM Nord et Pas-de-Calais, DREAL Hauts-de-France, UDAP Nord et Pas-de-Calais) dans le cadre de l'instruction de projets d'aménagement de zones d'activités et commerciales, d'implantation de parcs photovoltaïques, de parcs d'éoliennes, d'implantations de batteries de stockage d'énergie et de mouvements de terres, dans le périmètre du Bien et de la zone-tampon du Bassin minier Patrimoine mondial.



Objectif opérationnel N°3

Développer la dynamique d'appropriation et de valorisation du Bassin minier Patrimoine mondial

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS GRAND PUBLIC ET SUIVI DE PROJETS DE MÉDIATION

La Mission Bassin Minier a assuré le suivi (comités de pilotage, apports de connaissances, réflexions et positionnements...) des actions de médiation autour de l'inscription au Patrimoine mondial, notamment sur la ville de Raismes.



Réalisation d'un tapis de lecture thématique sur le Patrimoine mondial par les Cousettes, médiathèque municipale Louis Aragon à Raismes, novembre 2023 © Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier a poursuivi la dynamique collective enclenchée dans le cadre des 10 ans de l'inscription autour de l'action de médiation « malédiction sur le Bassin minier », en partenariat avec le Louvre-Lens, le Centre Historique Minier, la Cité des Électriciens, le 9-9bis, l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut et le Pays d'Art et d'Histoire de

Lens-Liévin. Le groupe a poursuivi ses échanges sur les pratiques de médiation et les actions à imaginer autour des expositions du Louvre Lens.

Elle a animé le groupe des médiateurs des grands sites miniers. Ce groupe a travaillé sur la création d'un outil de communication commun, adapté du livret de l'action « malédiction sur le Bassin minier ». La publication est prévue au printemps 2024.

PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Le Rectorat de la Région académique Hauts-de-France a renouvelé la mission-projet accordée à une professeur d'Histoire-Géographie depuis 2018 pour le compte de la Mission Bassin Minier, coordonnée par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre du thème n°4 de la spécialité HGGSP (Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques) en Terminale, la Mission Bassin Minier a produit des outils de connaissance, sur la Convention du patrimoine mondial et sur des cas d'études géopolitiques ainsi que sur le Bassin minier, utilisés sur l'année 2022-2023.

La Mission Bassin Minier a accompagné trois enseignantes de trois lycées, depuis les cas d'études vus en classe jusqu'aux visites de terrain: il s'agit des Lycées Darchicourt à Hénin-Beaumont, Pasteur à Somain, et Watteau à Valenciennes, en association avec le collège Madame d'Épinay à Aulnoy-lez-Valenciennes (dispositif Cordées de la réussite). Un outil de valorisation et de diffusion des travaux auprès du corps enseignant est en cours de construction.



Elèves du lycée Watteau à Valenciennes et du collège Madame d'Épinay à Aulnoy-lez-Valenciennes à la fosse d'Arenberg à Wallers © Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier a réalisé quatre capsules vidéo pour l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie (APHG) en co-construction avec deux enseignantes: habitat minier, terrils, patrimoine en reconversion et inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Validées par le Rectorat (commission Patrimoine), ces vidéos sont en ligne sur le site de l'APHG, depuis septembre 2023.



Tournage des capsules vidéo pour l'APHG en juin 2023.
© Mission Bassin Minier



Visite du Bassin minier par des enseignants d'Histoire-Géographie venant de partout en France en octobre 2023
© Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier a organisé et accueilli des enseignants d'Histoire-géographie pour une journée de visite du Bassin minier le 25 octobre 2023 dans le cadre des Agoras nationales de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie (APHG).

La Mission Bassin Minier a continué son accompagnement des classes de CE2 et de CM2 de l'école Daubié à Hasnon sur la découverte du Patrimoine mondial en général et sur les raisons de l'inscription du Bassin minier en particulier.

Pour l'année 2022-2023, c'est le thème Patrimoine mondial et Maquettage-Engrenage en mouvement qui a été travaillé. Le 13 juin 2023, emmenée par la Mission Bassin Minier, une quarantaine d'enfants de CE2 et CM2 de l'école ont visité le siège de l'UNESCO à Paris.

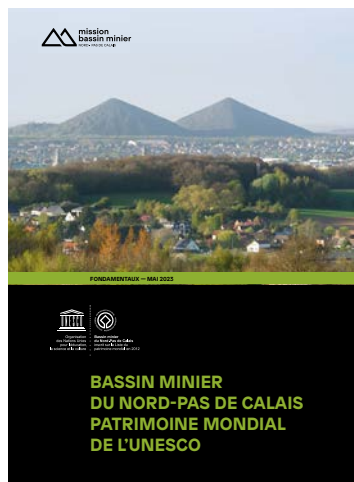


Les élèves de CE2 et de CM2 de l'école Daubié d'Hasnon au siège de l'UNESCO à Paris en juin 2023 © Mission Bassin Minier

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA MÉDIATION PATRIMONIALE

Ces outils ont pris les formes suivantes:

LA PUBLICATION DU CAHIER TECHNIQUE FONDAMENTAUX « BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL »



Il réactualise et revisite la synthèse du dossier de candidature paru en 2010 puis 2012 et inclut les outils de médiation et de sensibilisation développés depuis 10 ans (illustrations Olivier Sampson, mentions des outils vidéo ...)

© Mission Bassin Minier

UNE FORMATION RÉGIONALE SUR LE PATRIMOINE MONDIAL

À l'initiative de la DRAC Hauts-de-France et porté par l'association Mémoires du travail, une formation régionale sur le Patrimoine mondial a été mise en œuvre. La Mission Bassin Minier et l'ABFPM sont parties prenantes de la conception et de la mise en œuvre de cette formation. La cible sont les agents de l'État et des collectivités territoriales de la région Hauts-de-France, confrontés dans leur pratique professionnelle à la gestion des Biens Patrimoine mondial.

La formation est conçue sur deux journées. La première, consacrée aux fondamentaux du Patrimoine mondial et aux Valeurs Universelles Exceptionnelles des Biens de la région Hauts-de-France, s'est tenue à Oignies, la seconde, centrée sur la pratique professionnelle des participants, s'est tenue à Amiens. 27 participants ont suivi la formation.



Première journée de la formation régionale à Oignies en janvier 2023
© Cédric Ludwikowski

L'ORGANISATION DE 3 JOURNÉES DE SENSIBILISATION SUR LA MÉDIATION ET L'ACTION CULTURELLE AUTOUR DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

La cible: les élus et techniciens « culture » des communes, les responsables de médiathèques et des structures culturelles de proximité.



Journée de sensibilisation Bassin minier Patrimoine mondial à Lewarde en octobre 2023 © Mission Bassin Minier

Trois journées ont été organisées, une dans le Pas-de-Calais à Oignies, deux dans le Nord à Wallers et Lewarde. Au programme: les fondamentaux du Patrimoine mondial, le partage d'actions expérimentales présentées par les partenaires (le Pays d'Art et d'Histoire, le 9.9 bis, le CHML, la cité des électriciens, l'Office de tourisme de Valenciennes métropole), la découverte des outils de médiation et un atelier collaboratif sur une action culturelle fictive.

Sur les trois journées ont été accueillis 54 participants issus de 28 communes.

L'évaluation de ces journées par les participants étant très positive, il est proposé de les renouveler chaque année. Une communication dédiée a été mise en place afin de valoriser ces journées de sensibilisation (relais sur le site web Bassin minier Patrimoine mondial, newsletter, réseaux sociaux...).

INTERVENTIONS DANS LE CADRE UNIVERSITAIRE ET/OU DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES

La Mission Bassin Minier, en partenariat avec la Région Hauts-de-France et Sciences Po Lille, est intervenue de nouveau auprès d'étudiants du cycle de formation continue « Hautes études régionales » dans le cadre du module sur les inégalités territoriales (10/02/2023).



Elle est également intervenue auprès d'une quinzaine d'étudiants du programme de formation continue du Cycle Supérieur de Management Public de l'EDHEC Business School et de Sciences Po Lille le 29 septembre 2023, mais également le 10 novembre 2023 auprès d'un groupe de

chercheurs du laboratoire Gériico de l'Université de Lille et des chercheurs de l'université de Toulouse, dans le cadre de leurs travaux de recherche à visée comparative portant sur le « Bassin minier du Nord-Pas de Calais », d'une part, et le « pôle fruitier du Tarn et Garonne », d'autre part.

DÉPLOIEMENT DU LOGO OFFICIEL DE L'INSCRIPTION ET LANCEMENT DU CERCLE DES AMBASSADEURS DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL.

Les rendez-vous individuels avec les communes se poursuivent pour déployer le logo officiel de l'UNESCO dans les communes.

Le lancement officiel d'un cercle d'ambassadeurs de la Mission Bassin Minier, constitué à la fois d'ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial mais aussi de sponsors et de mécènes a eu lieu le 13 avril, sous la forme d'un « Afterworks » qui a réuni une trentaine de partenaires. L'objectif était de présenter le programme d'actions de la Mission Bassin Minier et d'interroger les entreprises sur leur souhait et leur niveau d'accompagnement dans chacun des projets. Des fiches projets ont été réalisées pour l'occasion. Au total, près d'une vingtaine d'entreprises se sont déjà engagées aux côtés de la Mission Bassin Minier de façon pérenne dont Filieris, GRDF, Matériel Santé Environnement, la Brasserie Castelain, le Syndicat national patronal du béton (SNBPE), le Groupe Nicollin... La signature des ambassadeurs continue à être déployée dans le cercle des entreprises.

B A S S I N P A T R I M O I N E
M I N I E R ▲ M O N D I A L

Signature des ambassadeurs © Mission Bassin Minier

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU CHANTIER « SIGNALÉTIQUE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL » À DIFFÉRENTES ÉCHELLES.

L'année 2023 a été consacrée à l'accompagnement du redémarrage du déploiement par les deux bailleurs Maisons & Cités et SIA. Des panneaux ont été implantés sur la CAPH, Valenciennes métropole, la CABBALR, la CALL et la CAHC. Un relais de communication dans les outils numériques de la Mission Bassin Minier a été effectué : réseaux sociaux, newsletter, site web Bassin minier Patrimoine mondial.

POURSUITE DE L'ANIMATION DU RÉSEAU DE COMMUNICANTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Les directeurs de communication des 5 grands sites miniers ont été réunis en novembre 2023 pour une présentation du bilan des 10 ans de l'inscription et un échange sur les différentes priorités en communication pour l'année 2024.



Afterworks du 13 avril 2023 avec les mécènes et sponsors
© Mission Bassin Minier

UTILISATION D'UN PANEL D'OUTILS DE COMMUNICATION COHÉRENT, COMPLÉMENTAIRE ET CHOISI EN FONCTION DE CIBLES PRÉDÉFINIES

A destination des différentes cibles de la Mission Bassin Minier, un panel d'outils de communication a été reconduit en 2023.

A DESTINATION DES TECHNICIENS, DES ÉLUS ET FINANCEURS

4 newsletters, 1 journal, 1 rapport d'activités, 1 carte de vœux.

Les pages les plus consultées du site web de la Mission Bassin Minier sont: la présentation de l'association, ses partenaires, sa gouvernance et ses équipes.



Journal à destination des élus et bilan synthétique de l'opération du 10e anniversaire de l'inscription © Mission Bassin Minier



La construction du centre de ressources numériques de la Mission Bassin Minier, élaboré en lien avec le CAUE du Nord, se poursuit et de nouvelles ressources sont régulièrement mises en ligne. Au 20 novembre, la Mission totalise 95 ressources en ligne. Les plus consultées en 2023 sont la plaquette et l'index des terriels et les deux bilans de l'opération du 10^{ème} anniversaire de l'inscription.

A DESTINATION DE LA PRESSE

Des communiqués et dossiers de presse relatifs à des opérations spécifiques (index et plaquette du classement de la Chaîne des terriels, Trail des Pyramides Noires, «Le Bassin minier fête ses 11 ans d'inscription», «Le grand voyage à Haveluy», «ODYSSÉE» en lien avec le Centre Régional de la Photographie).

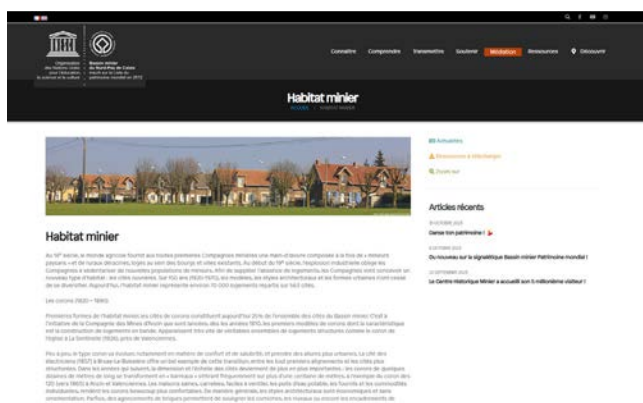
Le panorama de presse 2023 regroupe 369 retombées médiatiques (chiffres en date du 04 décembre 2023) dont:

- 21 articles de presse autour de la Mission Bassin Minier,
- 248 retombées autour de l'inscription (190 articles de presse, 25 retombées web, 22 reportages tv et radio, 11 relais partenaires),
- 56 retombées autour des sports de nature (42 articles de presse, 8 retombées web, 6 reportages tv et radio),
- 76 retombées autour du 10ème anniversaire de l'inscription (61 articles de presse, 8 retombées web, 7 reportages tv et radio)

A DESTINATION DU «TOUT PUBLIC»

Le site web Bassin minier Patrimoine mondial a été consulté tout au long de l'année par plus de 20 000 internautes entre le 1^{er} janvier et le 17 novembre 2023 et a cumulé plus de 36 000 vues et 91 000 interactions ou occurrences.

Les 3 pages les plus consultées (sans compter la page d'accueil) sont la page sur l'habitat minier, la page sur les terriels et la cartographie interactive.



POURSUITE DE LA PARTICIPATION AU RÉSEAU NATIONAL DES BIENS FRANÇAIS INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL : L'ABFPM

Au sein de l'ABFPM, la Mission est engagée dans les chantiers suivants :

- la production et animation du séminaire de formation à la médiation autour du Patrimoine mondial (partenariat avec le site d'Arc-et-Senans) du 22 au 24 novembre.
- la participation aux instances de l'ABFPM: Bureau, Conseil d'administration et Assemblée Générale
- l'accompagnement de l'ABFPM sur la production d'illustrations grand public sur les Valeurs Universelles Exceptionnelles de l'ensemble des Biens français. La parution sous forme d'ouvrage ou d'exposition est prévue en 2024.
- la participation aux 4^{èmes} Rencontres des communicants de l'ABFPM, les 8 et 9 juin 2023.
- la participation au groupe de travail « Développement Durable ».
- la co-animation avec la Saline Royale d'Arc et Senans d'un groupe de travail sur la formation à destination des gestionnaires de Biens.



Catherine Bertram au IVème Congrès international et interdisciplinaire du patrimoine culturel © Mission Bassin Minier



Rencontres des communicants de l'ABFPM, en juin 2023, à la Chaîne des puys-Faille de Limagne, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO © Alain Argillier



Extrait de la fresque réalisée par Olivier Samson à Arc et Senans © Mission Bassin Minier

AU TITRE DE LA DÉMARCHE DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, RÉALISATION DE MISSIONS D'EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

La Mission Bassin Minier poursuit ses interventions lors de conférences ou de séminaires d'échanges ou de demandes de conseil et de soutien en candidature et gestion de démarches « Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

A ce titre, la Mission Bassin Minier a été invitée du 16 au 20 octobre, à Concepción au Chili, pour participer et intervenir au IV^{ème} Congrès international et interdisciplinaire du patrimoine culturel dont le thème était « patrimoine industriel - questions sociales et défis pour une nouvelle gouvernance ». Le congrès a réuni une centaine de chercheurs venant de tout le continent sud-américain. La Mission a également participé à la visite de terrain et au panel d'experts internationaux pour formaliser des recommandations sur le complexe minier de Lotta, candidat à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Dans le cadre du Congrès, la Mission Bassin Minier a participé à la réalisation d'une exposition valorisant le Bassin minier Patrimoine mondial.

A noter que les frais de déplacement de la Mission Bassin Minier sont pris en charge par les partenaires invitants.

CO-CONSTRUCTION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE PROJETS CULTURELS PORTANT SUR L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

La collaboration engagée en 2022 avec le Centre régional de la photographie (CRP/) s'est poursuivie autour de deux projets :

La commande artistique « En Creux », lancée en 2022 à l'occasion des 40 ans du CRP/ et des 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. D'une durée de 11 mois (mai 2022-mars 2023), cette commande a permis aux 4 artistes lauréats de créer des œuvres photographiques et plastiques. 42 œuvres ont été produites et présentées au sein d'une exposition éponyme, visible au CRP/ entre le 24 juin et le 17 septembre 2023.

Un document de découverte, prenant la forme d'une carte du Bassin minier retraçant le parcours des 4 artistes et les lieux qui les ont inspirés, a été créé et distribué dans les offices de tourisme du territoire, afin de faire connaître l'exposition au plus grand nombre. L'exposition ayant remporté un vrai succès auprès des publics et des partenaires, certains partenaires ont souhaité la présenter en 2024 dans leurs propres espaces : ainsi, elle rejoindra la Maison Syndicale des Mineurs et la Cité des Electriciens.

La résidence de co-création et de médiation « Odyssée », confiée à l'artiste photographe et plasticienne Caroline Pichon et à un groupe d'adolescents du Lensois, encadrés par le club de prévention « Avenir des Cités » (Harnes, Sallaumines, Billy-Montigny). Ce projet inédit avait pour



Audrey Hoareau, directrice du CRP, exposition en Creux
© Mission Bassin Minier

ambition de porter un regard renouvelé sur le Bassin minier, à travers la pratique artistique (photographie, sérigraphie). En suscitant la rencontre avec l'artiste, il s'agissait de donner aux jeunes des moyens d'expression leur permettant de partager le(s) regard(s) qu'ils portent sur le Bassin minier et son patrimoine caractéristique, en abordant la question de son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Débuté en octobre 2022, le projet a permis de réaliser des visites patrimoniales des éléments du Bien inscrit, des découvertes artistiques et des échanges. Ils ont également franchi la frontière en se rendant au Grand-Hornu, en Belgique, autre site minier inscrit au Patrimoine mondial. L'aboutissement du projet a été la création d'œuvres collectives sous forme de drapeaux, répartis dans 7 lieux du Bassin minier, et ponctués de temps forts, du 16 septembre au 5 novembre 2023. Un livre éponyme, d'une



Installation "Odyssée" à Aquaterra, dans le parc des îles à Drocourt/Rouvroy © Mission Bassin Minier

centaine de pages et constitué de leurs photographies et de leurs textes, témoigne aussi de leur aventure. Ce projet a bénéficié d'un soutien financier important de la part de la DRAC Hauts-de-France.

En termes de communication, le projet a fait l'objet d'un communiqué et d'un dossier de presse. Cela a permis de donner de la visibilité au projet avec 13 articles de presse, 3 retombées web, 3 reportages radio ainsi que 13 relais partenaires.

Un kit de communication a été réalisé par la Mission Bassin Minier et diffusé sur le territoire auprès des partenaires et financeurs. Bien que le projet possède son propre compte Instagram, la Mission Bassin Minier a effectué un travail de relais sur les réseaux sociaux avec 22 posts sur Facebook et Instagram ainsi que 8 réels.

En outre, la Mission a assuré :

- la finalisation du bilan des différents projets culturels et artistiques, liés au 10^{ème} anniversaire de l'inscription (programmation « J'ai 10 ans ») début 2023. Ils ont fait l'objet de 3 publications : une consacrée exclusivement à l'opération « Bouge ton Bassin », et 2 autres consacrées à l'ensemble de la programmation, à ses enseignements et aux perspectives qu'elle offre pour les prochaines années (« J'ai 10 ans », Cahier synthétique) ainsi qu'à la promotion qui en a été faite (« J'ai 10 ans », Bilan communication).
- la poursuite des projets d'action et de médiation culturelle sur le Bassin minier Patrimoine mondial. A la suite de sa participation au 10^{ème} anniversaire de l'inscription au titre des projets « Bouge ton Bassin » et « Traversée », la commune d'Haveluy a sollicité l'accompagnement de la Mission Bassin Minier afin de mettre en œuvre un projet d'action culturelle autour de son projet de parcours patrimonial au sein de la commune, intégrant 6 éléments appartenant au périmètre du Bien inscrit.

Le projet « Le Grand Voyage », dont la direction artistique a été confiée au collectif Métalu à Chahuter, a ainsi vu le jour. Ce projet participatif, d'une durée d'un mois et demi, a permis à une quarantaine d'habitants et aux artistes du collectif de scénariser un parcours-spectacle à travers la commune, qui a eu lieu le 22 juillet 2023. L'événement a rassemblé une centaine de personnes. Une communication dédiée au projet a été mise en place et un suivi lors de l'événement a été réalisé par la Mission Bassin Minier. Un bilan de l'opération a été diffusé en fin d'année 2023.



Le Grand voyage à Haveluy © Mission Bassin Minier



Le Grand voyage à Haveluy © Mission Bassin Minier

L'année 2023 a été aussi consacrée à la préparation de deux autres projets d'action culturelle autour du Patrimoine mondial, dont la mise en œuvre est envisagée en 2024 et 2025 :

- Un projet de résidence artistique au long cours (2 ans) en itinérance dans le Bassin minier, autour du vélo, de la chanson et de la création d'un guide de voyage de la « chaîne ch'ti malayenne », prenant appui sur les terroirs du Bassin minier, en partenariat avec l'association Droit de Cité.
- Un projet de création musicale en partenariat avec les fédérations d'harmonies du Bassin minier (la CMF Hauts-de-France, le CREMA de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane). Dans le cadre de ce projet, la Mission Bassin Minier a travaillé sur la réalisation d'un kakémono qui sera utilisé tout au long de l'année 2024 pour présenter le projet.



Kakémono de présentation du projet de création musicale en partenariat avec les fédérations d'harmonies du Bassin minier © Mission Bassin Minier



ANIMATION DES DIFFÉRENTS RÉSEAUX

Le Comité des 5 grands sites a repris son « rythme de croisière » avec l'arrivée de 4 nouveaux directeurs.

Trois réunions ont eu lieu en 2023, en mars, en juin et en septembre.

Pendant l'été 2023, un questionnaire élaboré par la Mission Bassin Minier, a été diffusé auprès des directions et des équipes des grands sites, dont l'objectif était de partager les visions des uns et des autres sur le statut et le rôle d'un grand site, mais également de cerner les priorités et les projets communs sur lesquels les grands sites souhaitent mettre l'accent. Ainsi, la dernière réunion a statué sur **un projet d'exposition d'œuvres monumentales** partagé par les 5 sites, qui sera préparé en 2024 et inauguré pour 2025. Les directions ont également mandaté le groupe de travail « Médiation », actif depuis plusieurs années, pour qu'il produise un outil de médiation, dont l'objectif est de contribuer à promouvoir un parcours de visiteur sur l'ensemble des 5 grands sites miniers, avec l'enjeu de sensibilisation à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

Une réunion avec les communicants des 5 grands sites a été animée par la Mission Bassin Minier le 24 novembre 2023. Elle a permis de faire le bilan des 10 ans d'inscription du Bassin minier Patrimoine mondial et de réfléchir aux perspectives de communication autour de l'inscription.



Comité des 5 grands sites, juin 2023 © Mission Bassin Minier

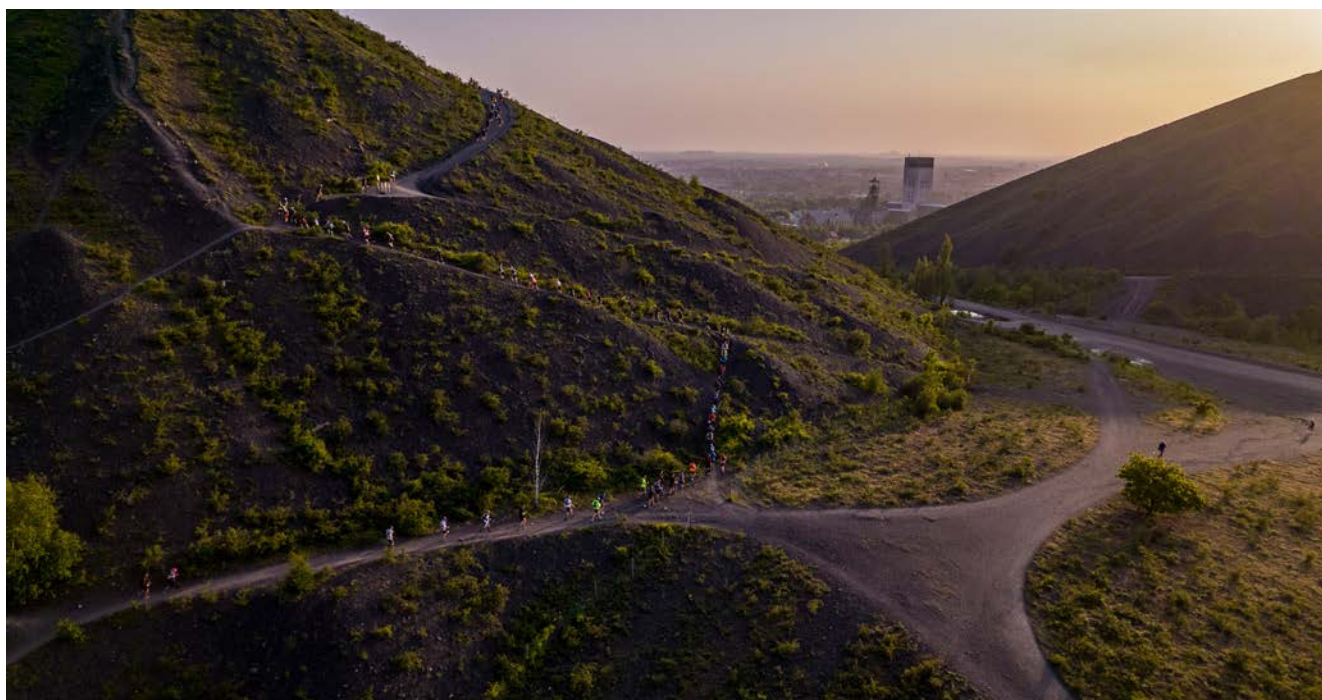
Contribuer à la Destination Touristique Autour du Louvre Lens, en appui des acteurs du tourisme, par la promotion du Bassin minier Patrimoine mondial, de l'itinérance et des sports de nature

ACCOMPAGNEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA DESTINATION AUTOUR DU LOUVRE-LENS, EN COOPÉRATION AVEC LA MISSION ALL - AUTOUR DU LOUVRE-LENS DE PAS-DE-CALAIS TOURISME ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE, NOTAMMENT LES EPCI ET LEURS OFFICES DE TOURISME.

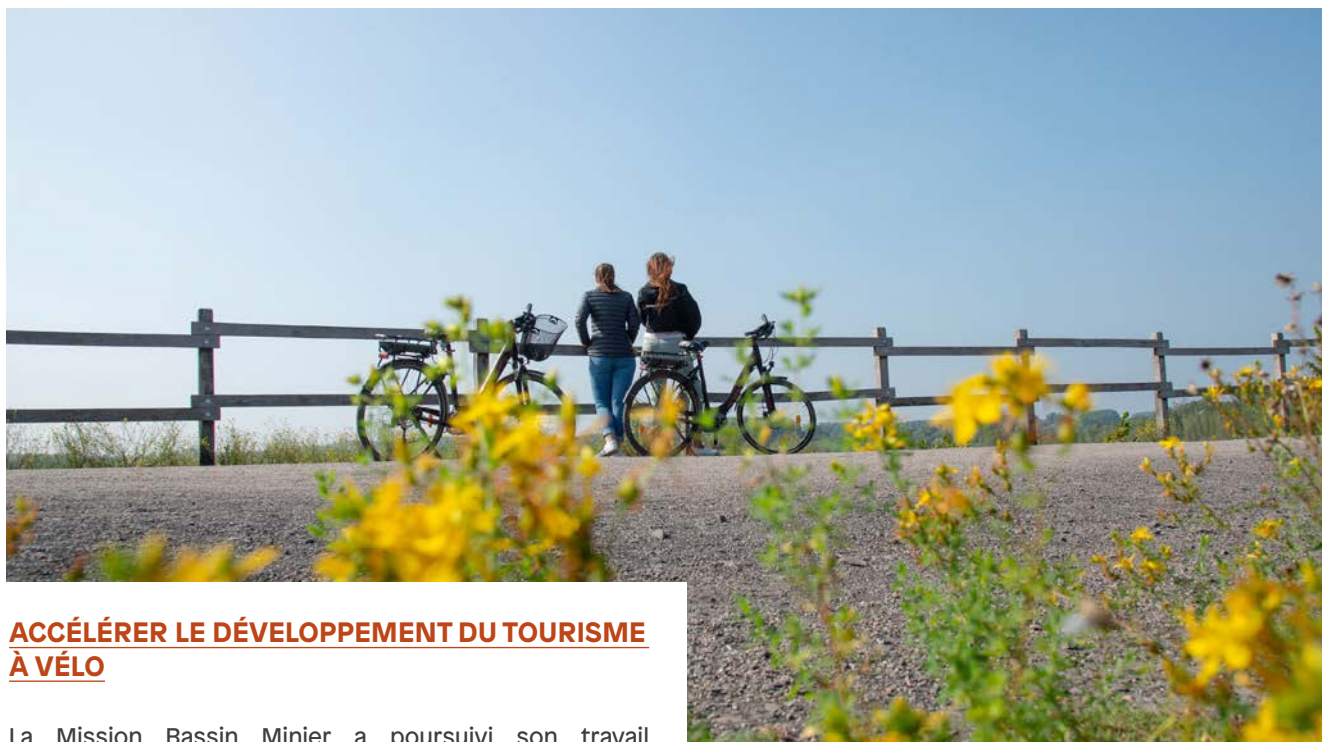
2023 a marqué une évolution notable de la stratégie touristique à l'échelle du Bassin Minier. Dans le cadre d'une mission confiée à un prestataire (Grain de Sel), l'ensemble des partenaires de la Destination Autour du Louvre-Lens ont réfléchi ensemble aux acquis et aux perspectives de cette dynamique collective.

Il est ressorti de cette démarche la volonté des territoires du Bassin minier de retrouver des stratégies territoriales ancrées à l'échelle de leur territoire d'agglomération(s), tout en soulignant l'intérêt des démarches collectives à l'échelle du Bassin minier, telle l'itinérance et les sports de nature, avec la reconnaissance collective que la Mission Bassin Minier était l'outil adapté pour conduire cette stratégie.

Par conséquent, la Mission Bassin Minier a enclenché au début de l'été 2023 une étude, confiée à Alp Evasion, visant à consolider cette appétence collective et à identifier les pistes de travail à court terme à mettre en œuvre. Cette étude a rendu ses conclusions en toute fin d'année 2023. Deux hypothèses de travail ont été posées: mieux identifier et qualifier l'offre disponible et travailler sur des produits-test afin de confirmer ce positionnement par une expérience réelle offerte à des usagers, habitants, excursionnistes, et touristes.



Terrils du 11/19 à Loos-en-Gohelle © Valentin Tournay - Dronidrone



ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME À VÉLO

La Mission Bassin Minier a poursuivi son travail d'accompagnement et de mise en œuvre du Schéma Régional des Véloroutes Voies Vertes (SR3V) notamment auprès de :

- La CABBALR et le Département du Pas-de-Calais sur l'aménagement de l'EV5 entre la Volville et Annezin: réunions préparatoires sur l'itinéraire et reconnaissances terrain ;
- La CALL pour la mise en œuvre de l'EV5 entre Loos-en-Gohelle et Wingles, ainsi que sur la remise à jour du jalonnement dans la Centralité Lensoise ;
- La CCCO en lançant une réflexion sur l'évolution du tracé de la V31 compte tenu du développement de la zone d'activité de la Renaissance à Somain ;
- La CAPH sur les pistes d'améliorations et les reprises de revêtement de la Véloroute de la Scarpe, ainsi que sur les travaux de mise en sécurité de la Véloroute du Paris-Roubaix ;
- Le Département du Nord sur l'étude de jalonnement de la Véloroute du Paris Roubaix ;
- Et la Mission a engagé une réflexion spécifique sur les hypothèses de tracé et l'aménagement paysager de la Véloroute de l'Escaut sur le secteur Denain - Valenciennes dans le cadre (CAPH - CAVM).

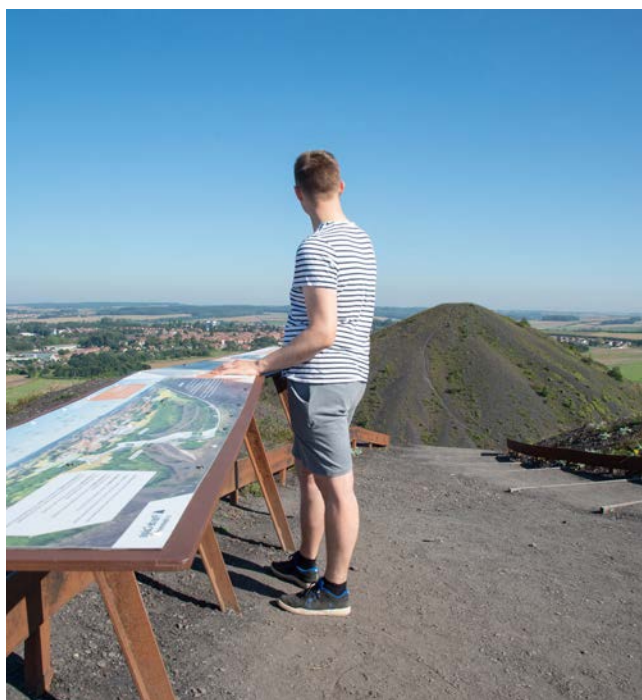
En outre, elle a fortement contribué au lancement et à l'articulation des dynamiques Réseaux Points Nœuds (RPN) vélo sur son territoire, en :

- étant associée à la mise en œuvre du RPN de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et en veillant aux liens avec le Bassin minier ;
- accompagnant la mise en œuvre du RPN Bassin minier portée par le Département du Nord par un travail fin sur l'architecture du réseau auprès de chaque EPCI.

Véloroute - Terril des Argales © Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

APPUI TECHNIQUE À LA MISE EN PLACE DES PLANS DÉPARTEMENTAUX DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) PORTÉS PAR LES DÉPARTEMENTS ET PARTICIPATION AUX CDESI

La Mission Bassin Minier a participé à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires le 16 novembre 2023.



Terrils du Pays à Part © Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

LES SPORTS DE NATURE, LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE RAYONNEMENT

LE TRAIL DES PYRAMIDES NOIRES

La Mission Bassin Minier a organisé la 8^{ème} édition du Trail des Pyramides Noires, accueillant en 2023 plus de 1200 sportifs de 14 nationalités différentes. Parmi les principales nouveautés de cette édition, une nouvelle direction de course a été confiée à deux traileurs du territoire et des partenaires qui souhaitent s'engager dans la durée (Leclerc Loison, Brasserie Castelain, Intersport Hénin-Beaumont). Globalement, le Trail des Pyramides Noires 2023 fut une belle édition, saluée par 86% des participants ayant répondu à l'enquête de satisfaction qui estiment cette édition comme «excellente» ou «bonne». Des axes de progression ont été identifiés néanmoins, avec le balisage comme priorité absolue.

Un bilan synthétique de l'événement a été réalisé par la Mission Bassin Minier. Un dossier et 3 communiqués de presse ont été diffusés et ont permis de récolter 44 retombées médiatiques.

Le site web du Trail des Pyramides Noires a accueilli plus de 13 000 utilisateurs et plus de 52 000 visites.

Du côté des réseaux sociaux, la page Facebook a été consultée plus de 26 000 fois et près de 166 000 personnes ont été touchées par les publications.

Le compte Instagram a, de son côté, eu plus de 4 000 visites et près de 6 000 personnes ont été touchées par les publications réalisées.



Médaille en bois offerte aux coureurs, fabriquée en France, TPN 2023
© Danou de Dieppe

L'ANIMATION DE LA DYNAMIQUE AUTOUR DU TRAIL COMME LEVIER D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE.

La Mission Bassin Minier poursuit l'accompagnement des territoires sur le déploiement des équipements liés à la pratique du Trail.

En cours de finalisation, l'Espace Trail de l'agglomération de Lens-Liévin, premier site d'implantation dans le Bassin minier, a demandé un investissement-temps important de la Mission pour caler les parcours mais aussi les principes de la signalétique. C'est une compétence nouvelle sur le territoire et les entreprises classiques de signalétique ont besoin d'être formées aux besoins et habitudes d'une clientèle spécifique.



Arena terril Trail © Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

La Mission a accompagné le développement de l'Arena Terril Trail de Noyelles/Lens, notamment en lien avec Vivalley qui doit trouver un nouveau cadre d'action en 2023.

En fin d'année 2023, la Mission Bassin Minier a organisé des temps d'échanges avec les autres territoires pour poursuivre l'implantation des espaces trails.

Pour mener à bien cette mission, la Mission Bassin Minier s'appuie sur l'embauche d'une étudiante en contrat d'apprentissage (2 ans), qui pourra confirmer par des sorties de terrain, les propositions que fait la Mission Bassin Minier à partir du réseau des pratiquants qui partagent leurs itinéraires.

La Mission a également mené une réflexion autour de la création d'une Grande Traversée du Bassin Minier: tracé, signalisation, animation ...

Autre activité prévue au programme de travail, l'animation de la communauté des pratiquants pour en faire des acteurs actifs, et pas seulement des consommateurs, reste un exercice difficile car l'exercice demande beaucoup de disponibilité qu'il faut trouver sur leur temps libre.

DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ACTIONS ISSU DU DTA EMPLOI ET FORMATION DANS LES SPORTS DE NATURE

La Mission Bassin Minier a particulièrement œuvré sur les actions suivantes:

La mise en place des actions 1 et 2, «1 jeune, 1 pratique, 1 terriL» est en cours. Elle a d'abord nécessité un tour de table des nombreux partenaires du projet: DRAJES, Rectorat (DASEN et IPR), Réseau Canopé.

Ces nombreux contacts ont permis de mieux comprendre l'organisation de ce nouveau champ d'acteurs pour la Mission Bassin Minier. Cette action s'inscrit aussi dans un contexte particulier d'un changement de ministre, ce qui réoriente les priorités et impacte les projets en cours – c'est le cas pour celui de la Mission, qui implique un besoin de formation des équipes enseignantes.

L'objectif actuel est donc d'identifier le meilleur moyen pour mettre en place cette formation (probablement ce qu'on appelle une formation par bassin, qui laisse plus de latitude aux principaux). La Mission a conservé comme horizon les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de l'année scolaire 2023-2024 pour tester la formation et tester une séquence avec des collèges volontaires. La cartographie collège/terriLs est d'ailleurs en cours de finalisation.

Pour ce qui concerne le projet interdépartemental visant à créer une Grande traversée du Bassin minier, outil de promotion touristique du territoire, la situation est encore en phase de test, ce qui s'est traduit notamment par l'accueil une nouvelle fois de Luca Papi, qui a pu, cette année, boucler les quelque 340 km d'une boucle idéale. La Mission va affiner cette trace en 2024, et associer les comités départementaux de randonnée pédestre, partenaires dans le cadre des CDESI.

Le volet «insertion» du plan d'actions a peu avancé, du fait des changements de direction intervenus à l'APELS, qui devait co-piloter l'action avec la Mission. Un premier contact encourageant a été établi avec la nouvelle direction, ainsi qu'un autre avec l'association «Sport dans la ville» très intéressée à s'associer à ce projet faisant des sports nature un levier d'insertion.

Enfin, avec la Fédération des Centres Sociaux et la DRAJES, la Mission Bassin Minier a animé une première rencontre réunissant une quarantaine d'acteurs des sports de nature et des institutionnels, en charge de l'accompagnement du monde associatif autour du MSE (Modèle socio-économique) et de ses possibles évolutions pour être en adéquation optimale avec le projet territorial.

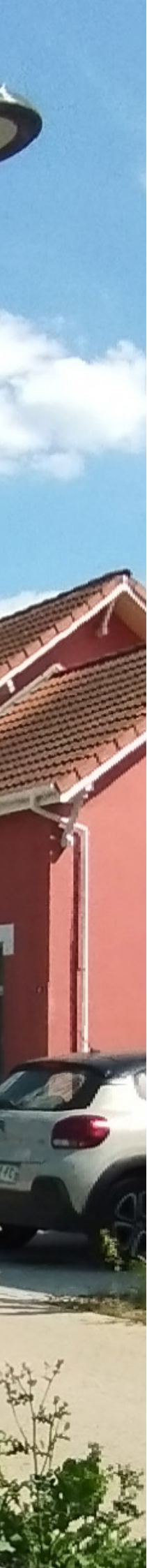


Arena terriL Trail © Ville de Noyelles-sous-Lens



Ilot Parmentier, cité 9 de Lens à Lens ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

2. Contribuer à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier



Faciliter par son expertise et sa capacité d'animation, les opérations de rénovation des cités minières

Dans la continuité, la Mission Bassin Minier a apporté son expertise sur la préservation de l'inscription au Patrimoine mondial et l'approche intégrée de la rénovation des cités minières. Cet accompagnement s'est traduit ainsi :

ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES PROJETS DE RÉNOVATION DE CITÉS MINIÈRES, DANS UNE LOGIQUE INTÉGRÉE

La Mission Bassin Minier accompagne les bailleurs, communes et EPCI dans leurs projets de rénovation des cités minières qui relèvent d'une approche intégrée (protection et valorisation du patrimoine, réhabilitation énergétique ambitieuse des logements, reconfiguration éventuelle de leurs espaces intérieurs pour les adapter aux attentes de confort et d'habitabilité, mais aussi évolution de ces quartiers urbains en termes de multifonctionnalité, de services de proximité, de connexion aux réseaux de transports en commun, de TIC).

Dans le cadre du travail de promotion de l'inscription, tous les éléments patrimoniaux faisant partie du périmètre Patrimoine mondial seront valorisés dans les supports de communication, s'ils font l'objet d'une réhabilitation, d'une inauguration ou d'un dispositif particulier de médiation.

A noter que plus globalement il serait souhaitable de faire converger les dispositifs et financements culture/ médiation et ERBM sur les cités prioritaires afin de donner toute sa visibilité au programme et renforcer l'appropriation par les habitants de ces cités de leur cadre de vie renové. Les EPCI seront des interlocuteurs incontournables pour le portage de ces projets.

ETUDES URBAINES ET SOCIALES EN VUE D'ÉLABORER LES SCHÉMAS DIRECTEURS ET LES FICHES ACTIONS

- Appui à la rédaction des cahiers des charges de consultation pour les missions d'AMO en vue de concevoir les études urbaines et sociales.
- Visite de lancement de l'étude urbaine et sociale de la cité avec le groupement d'études missionné.
- Présence aux comités techniques et aux comités de pilotage, accompagnée de la rédaction d'avis si besoin.

PHASE OPÉRATIONNELLE

Phase de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des logements :

- Avis donnés à Maisons & Cités concernant les cahiers des charges de consultation de maîtrise d'œuvre.
- Présence aux comités techniques et aux comités de pilotage concernant la rénovation des logements.
- Présence aux comités techniques spécifiques concernant la reconfiguration des logements, le traitement des abords et des façades des logements.
- Visite de la cité en présence du bailleur et la maîtrise d'œuvre pour orienter le projet de rénovation des façades et des abords des logements.
- Validation du traitement des façades et des abords en phase chantier.

Phase de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des espaces publics :

- Visite de la cité dans le cadre du lancement de l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre urbaine avec les candidats potentiels.
- Participation aux comités techniques et / ou aux comités de pilotage concernant l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre des espaces publics, accompagnée de la rédaction d'avis si besoin.
- Participation aux comités techniques et aux comités de pilotage accompagnée de la rédaction d'avis si besoin.



Cité Barrois © Mission Bassin Minier



POINT SUR

Les cités «ERBM» suivies en 2023 par la Mission Bassin Minier

Pour rappel, sur les 35 opérations de rénovation de cités minières, 20 sont incluses dans le périmètre du Bassin minier inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Sur les 35 cités rénovées en "programmation «initiale»", la Mission Bassin Minier a accompagné les cités suivantes :

- Phase amont : suivi des études pour l'élaboration des schémas directeurs et des fiches actions

• CALL:

cité 4 de Lens (suivi de l'AMO sur la rue de Notre Dame de Lorette),
cité des Alouettes à Bully-les-mines

- Phase opérationnelle: suivi des projets de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des logements et pour la rénovation des espaces publics:

• CABBALR:

cité de la Victoire à Houdain 
cité du Nouveau Monde 
cité Anatole France à Bruay-La-Buissière 

• CALL:

cité Bellevue Ancienne à Harnes 
cité n°10 de Béthune à Sains-en-Gohelle 
cité 5/12 à Sallaumines
cité 4/11 à Sallaumines
cité n°4 de Lens à Lens
cité du Maroc à Méricourt (en partie) 

• CAHC:

cité Darcy à Hénin-Beaumont 
cité Declercq à Oignies 
cité Nouméa à Rouvroy 
cité de la Parisienne à Drocourt 
cité Crombez à Noyelles-Godault 

• Douais Agglo:

cité de la Justice à Aubry 
cité les Hauts Prés à Lallaing
cités Corons Verts et Mouchonnière à Douai

• CCCO: cité du Bois brûlé à Somain

cité Chauffour à Somain,
cité du Champ fleuri à Masny 
cité Barrois à Pecquencourt 

• CAPH:

quartier Sabatier à Raismes 
quartier Arenberg à Wallers 
cité Chabaud Latour Ancienne 
cité Chabaud Latour nouvelle 
cité Bellevue et cité Turenne à Denain

• Valenciennes Métropole:

cité Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut

Sur les cités visées par la "programmation accélérée" de 2023», la Mission a accompagné les cités suivantes:

• CABBALR:

cité de la Loïse à Barlin 

• CAHC:

cité de la Motte (4^{ème} tranche) à Rouvroy 

• CALL:

cité Saint Albert à Liévin 
cité 11 de Béthune à Grenay/Loos-en-Gohelle
cité de Belgique à Grenay/Loos-en-Gohelle
cité Anchin (1^{ère} tranche) à Noyelles-sous-Lens 

• CCCO:

cité Archevêque à Aniche
cité des Arbrisseaux à Ecaillon

• Douais Agglo:

cité Malmaison à Guesnain 
cité Belleforière à Roost-Warendin 

• Valenciennes Métropole:

cité du Rieu à Vieux-Condé

EXPERTISE SUR LES DEMANDES QUI ONT ÉTÉ DÉPOSÉES PAR LES EPCI SUR L'APPLICATION « DÉMARCHES SIMPLIFIÉES » DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF SPÉCIFIQUE ERBM ETAT-RÉGION DE FINANCEMENT DES RÉNOVATIONS DE CITÉS MINIÈRES

La Mission Bassin Minier a donné des avis concernant les 2 appels à projets qui ont eu lieu en 2023. La Mission Bassin Minier a été sollicitée pour des avis portant notamment sur la qualité de la rénovation urbaine par rapport aux enjeux urbains, patrimoniaux, paysagers etc...

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL « HABITAT » DE L'ERBM

En 2022, le groupe de travail « Habitat » a souhaité entamer un bilan qualitatif des premières opérations de rénovation des logements.

La Mission Bassin Minier a été désignée pilote de groupes thématiques. A ce titre, elle anime des groupes de travail avec les EPCI, les bailleurs, les services de l'Etat, de la Région et des Départements.

La Mission Bassin Minier a réalisé le volet « **regain d'attractivité** » du bilan qualitatif de la rénovation des logements miniers concernés par les 35 opérations prioritaires. Pour ce faire, elle a animé un groupe de travail rassemblant l'ensemble des EPCI concernés par le programme, Maisons & Cités, SIA Habitat, les référents ERBM des Départements et du Conseil régional, les DDTM et les UDAP du Nord et du Pas de Calais, la DRAC ainsi que l'équipe d'appui ERBM pour le SGAR.

La Mission Bassin Minier a également rencontré une cinquantaine d'acteurs pour des entretiens ciblés (bailleurs, ABF et EPCI) visité 26 logements rénovés dans 16 cités, compilé et étudié un très grand nombre de documents (fiches de programmations des bailleurs, plans avant/après, résultats de la concertation locatives individuelle, demandes d'autorisation d'urbanisme,...).

Les premières conclusions de ce bilan ont été présentées aux partenaires en septembre 2023 et un rapport définitif contenant des pistes d'amélioration et d'actions à entreprendre a été rédigé.

Objectif opérationnel N°2

Contribuer à l'appropriation du référentiel d'ambitions partagées pour la rénovation des cités minières

La nature de ces missions est précisée de manière évolutive dans le cadre des réunions du comité de suivi de la présente convention d'objectifs et de moyens, comité mis en place le 08 février 2022.



Présentation à mi-parcours du bilan qualitatif de la rénovation des logements miniers, dans le cadre de l'ERBM © Mission Bassin Minier

Participer au travail d'observation des évolutions du territoire en s'intégrant au « groupe-projet » dédié au Bassin minier au sein du portail Internet Géo2France

INTÉGRATION AU GROUPE-PROJET DÉDIÉ AU BASSIN MINIER AU SEIN DE GÉO2FRANCE

La Mission Bassin Minier s'était également vu confier en 2023 la coordination d'un volet « observation », du groupe de travail partenarial ERBM « habitat et cités minières », destiné à caractériser plus globalement chaque cité minière et son environnement, en complémentarité avec les travaux engagés au sein du groupe projet Géo2France Outil de Suivi et de Programmation (OSP) ERBM. La Mission Bassin Minier a œuvré avec les objectifs d'alimenter et de partager la connaissance autour des cités ERBM, tout en caractérisant leurs évolutions sur la base d'indicateurs partagés. I

Dans le cadre de ce groupe-projet animé par les services des DDTM du Nord et du Pas-de-Calais, il est finalement apparu, avec le développement du portail réhaBM ainsi que les orientations formulées autour du bilan qualitatif de la rénovation des logements miniers, que l'apport de ces travaux n'était pas prioritaire au regard de la plus-value apportée. L'action de la Mission Bassin Minier sur ce champ a donc été suspendue pour l'instant.

À L'ÉCHELLE DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Pour rappel, les problématiques d'observation doivent tenir compte en effet de la réalité des ingénieries sur le Bassin minier, et notamment de la dissymétrie existante entre le Nord et le Pas-de-Calais. La Mission Bassin Minier reste le seul outil d'ingénierie technique à l'échelle du programme du Renouveau du Bassin Minier et donc un point d'appui pour l'ingénierie d'observation à l'échelle du Bassin minier, ce qui implique une articulation et coordination entre les partenaires (SCOTs, services EPCI, AULA).

POURSUITE DE L'ACTUALISATION ET DE LA VALORISATION DES DONNÉES À L'ÉCHELLE BASSIN MINIER

La Mission Bassin Minier a profité en 2023 de la relance de partenariat et des fournisseurs de données et de l'ouverture d'un plus grand nombre de données (open data) pour disposer d'éléments complémentaires à ceux repris au sein du chapitre « repères statistiques » du livre de la Mission Bassin « 20 ans d'engagement au service du territoire » et s'appuyant sur les données de l'Insee à différentes dates (1999, 2006, 2016).

Initialement prévus en cours d'année, la publication du « portrait socio-économique du Bassin Minier » actualisé, ainsi que celle d'un tiret à part lui aussi actualisé du chapitre « Repères statistiques » auront lieu en 2024.

CONSOLIDER LES DIFFÉRENTES BASES DE DONNÉES

En lien avec les interrogations soulignées au sein des groupes projets Géo2France sur la question des périmètres, mais aussi plus globalement afin de prendre en compte les différentes sollicitations reçues (en interne et en externe) autour du Bien inscrit et plus largement du patrimoine minier, la Mission Bassin Minier a poursuivi en 2023 les travaux destinés à consolider ses différentes bases de données dans le cadre d'échanges internes, complétés par la mobilisation éventuelle de partenaires.

Ils ont notamment permis, dans le cadre de la mise en place d'un outil de veille, d'apporter les corrections et compléments nécessaires pour renforcer la capacité de la Mission Bassin Minier à partager et transmettre la connaissance autour du patrimoine minier, tout en améliorant son suivi.

PUBLIER DIFFÉRENTES ÉTUDES DANS LE CHAMP SOCIAL ET URBAIN

Le 1^{er} volet de l'étude relative à la présentation de la situation des bénéficiaires de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) en novembre 2020, publié fin 2022, a été diffusé à l'automne 2023 auprès de l'ensemble des maires du Bassin minier.

Cette étude devait initialement être complétée par un second volet en 2023 sur les dimensions davantage économiques, mais, en l'absence de retour de l'ANGDM, celui-ci n'a pu être mené à bien pour l'instant.

POURSUITE DES TRAVAUX DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER AU PATRIMOINE MONDIAL SUR LE TERRITOIRE



S'appuyant pour partie sur les travaux d'enquêtes menés en 2022 ainsi que sur la mobilisation de différentes informations emblématiques de l'Inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial, la publication « Bilan 10 ans 10 acquis Bassin minier Patrimoine mondial

de l'UNESCO » a été diffusée à la fin du 1^{er} semestre 2023. L'occasion de revenir sur 10 années d'évolutions et de transformations du territoire à partir de chiffres-clés et faits marquants.

En janvier 2023, un temps spécifique de présentation des grands enseignements issus de l'enquête visiteurs réalisée entre mai et septembre 2022 par Pas-de-Calais Tourisme - Mission ALL Autour du Louvre-Lens et TCI Research, a été co-organisé par la Mission Bassin Minier et la Mission ALL.

Cette présentation a permis de présenter les chiffres actualisés de retombées économiques à l'échelle du territoire Autour du Louvre Lens (ALL), ceux relatifs au profil des visiteurs ..., et de prendre date en matière de prospective sur le tourisme culturel, mais aussi de partager les réponses autour du regard porté sur le Bassin minier et son Inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Dans le prolongement des réflexions initiées avec l'Institut Fédératif de Recherche sur le Renouveau des Territoires (IF2RT), la Mission Bassin Minier a poursuivi la mobilisation du milieu universitaire pour l'accompagner dans la construction du suivi et de l'évaluation de l'Inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sur le territoire. Cette mobilisation, conjuguée aux partenariats déjà existants comme avec Pas-de-Calais Tourisme - Mission ALL Autour du Louvre-Lens, devrait permettre de renforcer le suivi et l'évaluation en 2024.

JEUNESSE(S) ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

28 NOVEMBRE 2023
À PARTIR DE 9H00

LYCÉE HENRI SENEZ
HÉNIN-BEAUMONT



Affiche du Colloque "Jeunesse et développement territorial" © IF2RT

LIEN RENFORCÉ AVEC L'INSTITUT FÉDÉRATIF DE RECHERCHE SUR LE RENOUVEAU DES TERRITOIRES (IF2RT)

A la suite des sollicitations de de l'IF2RT et de l'équipe d'appui ERBM, la Mission Bassin Minier a co-organisé et co-animé le colloque annuel en novembre 2023 sur le thème « Jeunesse(s) et développement territorial dans le Bassin minier du Nord - Pas de Calais ».

Poursuite de l'accompagnement des différents EPCI dans leurs démarches de connaissance, d'actualisation des documents stratégiques ou réglementaires.

À L'ÉCHELLE DU NORD

CONTRIBUTION AU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC (SDAASP)

Bien que non directement mobilisée cette année au sein des groupes de travail ciblés (mobilité douce, accès à la culture et médiation culturelle, pratique sportive et santé), la Mission Bassin Minier a continué d'être présente aux côtés du département du Nord dans le cadre de son 1^{er} SDAASP, élaboré en décembre 2017.

Elle a ainsi participé début décembre au dernier comité pilotage à l'occasion duquel le bilan et des perspectives d'évolutions de ce 1^{er} SDAASP ont été présentés en vue de l'élaboration du 2^{ème} SDAASP en 2024, toujours avec pour objectif d'apporter des réponses aux principaux déséquilibres repérés entre l'offre de services et les besoins des habitants, et ce, en privilégiant les coopérations et mutualisations au niveau des acteurs et des territoires.

À L'ÉCHELLE DU PAS-DE CALAIS

La Mission Bassin Minier n'a pas été sollicitée en 2023 par les équipes d'« Ingénierie 62 », plateforme d'ingénierie territoriale du Pas-de-Calais lancée en septembre 2018.

Elle a cependant pris part aux réunions du Club départemental des acteurs de l'ingénierie territoriale, organisé par la DDTM 62.



Opération "100 jeunes à Bollaert" © Pôle métropolitain de l'Artois

PLATEFORME D'INTELLIGENCE COLLECTIVE (PIC) EURALENS SUR LES IMPACTS DU LOUVRE-LENS ET DE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

Point d'orgue de l'année 2022 pour la PIC dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de l'ouverture du Louvre-Lens et de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial, le livret « 2012-2022: 10 ans, les chiffres et les lettres du changement » est aussi le dernier document valorisé par la plateforme en matière de suivi et d'évaluation des impacts du Louvre-Lens.

A la suite de la fusion entre le Pôle métropolitain de l'Artois (PMA) et Euralens, les orientations ont été redéfinies au niveau du syndicat mixte et ont conduit à la fin de la démarche « PIC » dans sa forme actuelle, amenant à réduire l'engagement de la Mission Bassin Minier aux côtés du PMA sur ces sujets.

La Mission Bassin Minier, co-animatrice de la PIC depuis ses débuts avec l'association Euralens, a néanmoins poursuivi son implication aux côtés du PMA sur les fonctions d'observation et d'animation mais de manière plus limitée.

Elle a apporté son appui sur les deux thématiques suivantes :

- Les travaux débutés en 2022 aux côtés de l'équipe du PMA et du partenaire Res Publica auprès des jeunes du territoire du PMA dans le cadre des réflexions du Cercle de qualité consacrées aux mutations du système productif. Dans le prolongement des questionnaires relatifs au regard porté par la jeunesse sur son territoire, la Mission Bassin Minier a ainsi contribué à l'élaboration de nouveaux questionnaires, l'organisation et la tenue des ateliers "100 jeunes à Bollaert", l'analyse et l'exploitation des résultats. Ceux-ci ont notamment alimenté les réflexions du cercle de qualité d'Euralens et les résultats ont été partagés à l'occasion du grand forum Euralens en juin 2023 ;
- L'accompagnement du PMA dans les échanges engagés avec le milieu universitaire, notamment en lien avec l'Institut Fédératif de Recherche pour le Renouveau des Territoires (IF2RT) dans le cadre de l'appel à projet académique (projet BAMI sur la CABBALR), ainsi qu'à l'occasion de l'organisation du colloque IF2RT en novembre 2023 sur le thème « Jeunesse(s) et développement territorial dans le Bassin minier du Nord - Pas de Calais ».)



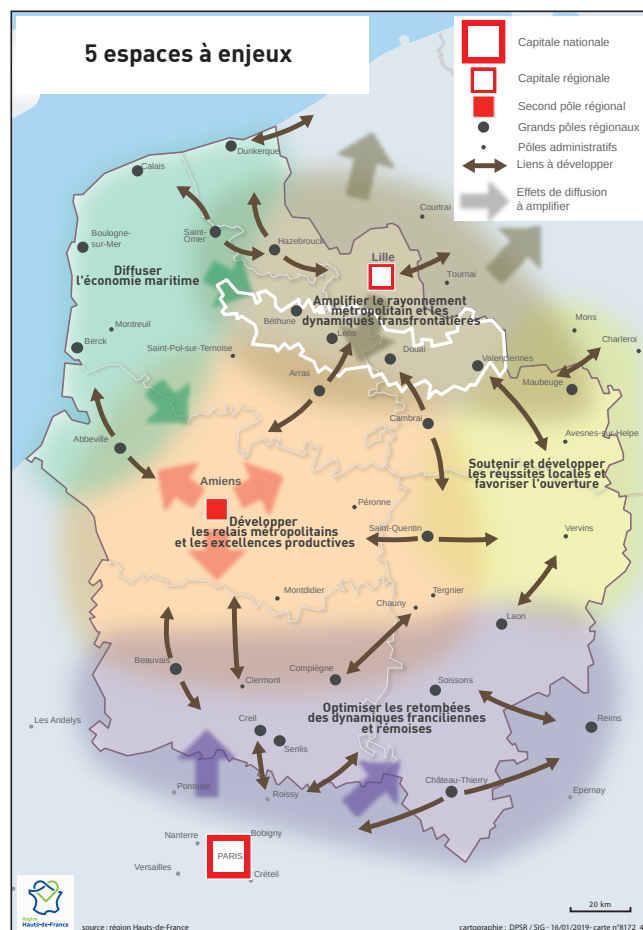
Auchel. Depuis le teril n°14 - ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier



3. Participer à la dynamique et à l'ouverture du Bassin minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement

Participer à la réflexion autour de la relation Métropole lilloise - Bassin minier qui constitue un espace à enjeux du SRADDET (flux de mobilité, développement économique, urbanisation...) via des groupes de travail thématiques

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM) et la Mission Bassin Minier ont repris attache pour des contacts informels au cours de l'année. Ils ont partagé une réflexion autour de l'intérêt de valoriser quelques sujets à l'échelle métropolitaine. Un travail a donc été engagé au cours du second semestre 2023 sur la réactualisation de données recensées en 2002, relatives aux équipements culturels respectifs des deux territoires.



Le Bassin minier sur la carte des 5 espaces à enjeux sur les Hauts-de-France, dans le cadre du SRADDET
© Région HdF / Agence HdF 2020-2040 / SIG - CP

Objectif opérationnel N°2

Contribuer à faire rayonner ce territoire au-delà de nos frontières et à en faire un démonstrateur de la transition juste à la française (mêlant environnement, culture, social, économie et tourisme)

La Mission a participé à la préparation et l'organisation du séminaire de lancement du projet « Transition écologique et sociale dans les bassins miniers du monde » avec Lianes Coopération, le Réseau Régional de la Coopération Internationale en Hauts-de-France, à la suite de l'acceptation de financement par le MEAE en 2022, avec des communes du Bassin minier du Nord-Pas de Calais (Raismes, Noyelles-Godault ...). Les pays retenus ont été le Maroc, le Cameroun, le Portugal et le Brésil. Dans le cadre du séminaire, elle a animé le 26 septembre la table ronde inaugurale autour des trajectoires de la reconversion des bassins miniers du Nord-Pas de Calais.

La Mission a diffusé son expertise et ses bonnes pratiques dans les réseaux européens et internationaux :

- elle a poursuivi son suivi des travaux de la Plateforme européenne des régions charbonnières en transition organisés à la Commission européenne.
- elle participe à la Fédération des routes minières européennes, Mines. B portée par la Fondazione Cammino Minerario di Santa Barbara en Sardaigne. En

2023, les travaux de la fédération se sont orientés vers l'élaboration d'un dossier de candidature d'un Itinéraire culturel européen sur la mine du Conseil de l'Europe. Plusieurs réunions en visio ont permis de poser les bases du projet notamment le 20 juin avec Luca Bruschi, directeur de l'Association européenne de Via Francigena, puis avec Stefano DOMINIONI, directeur de l'Institut des Routes Culturelles au Conseil de l'Europe.

PARTICIPATION AUX FUTURS PROJETS INTERREG VI

DESTINATION TERRILS 2

Dans le cadre de la démarche portée par le CPIE Chaîne des Terrils et Espace Environnement, la Mission Bassin Minier a été partie prenante de certains groupes de travail qui ont accouché des axes stratégiques du projet qui associera le Pôle Métropolitain de l'Artois, l'Office de Tourisme de Lens-Liévin etc. La Mission sera particulièrement engagée dans le module concernant l'itinérance et associée au module « culture » et « communication/marketing ».

HENRIETTE

Hainaut-Cambrésis, Espace Nature et Réseaux d'Itinérance, Entente pour un Tourisme Transfrontalier Éco Responsable : la Mission Bassin Minier a participé à la construction du projet dont le Département du Nord sera chef de file, et qui associe notamment Hainaut Tourisme en Wallonie. La Mission a particulièrement été sollicitée pour piloter un module portant sur "un événement festif et fédérateur" de ce projet transfrontalier qui inclut un volet « itinérance douce » important et la valorisation des ressources et sites patrimoniaux et naturels, dans la perspective du développement d'une offre de loisirs récréatifs.

Ces projets sont dans l'attente d'une validation en mars 2024.

Sur le thème des voyages apprenants comme outil au service des transitions, la Mission a participé à une table ronde du colloque "Loos-en-Gohelle – Itinéraires d'une ville en transition" les 28 et 29 juin 2023.

En 2023, la réflexion en est restée à un stade exploratoire avec les structures déjà impliquées dans l'accueil de délégations (PMA, CERDD, Ville de Loos en Gohelle, OT de Lens-Liévin etc.). Le 22 juin, une réunion de travail avec Jean-François CARON et des membres de la Fabrique des transitions a débouché sur la nécessité d'un recensement et d'une étude sur l'opportunité des voyages apprenants au plan national auprès de la Fabrique.

Dans le prolongement de l'objectif opérationnel 2 dont il constitue une déclinaison transfrontalière

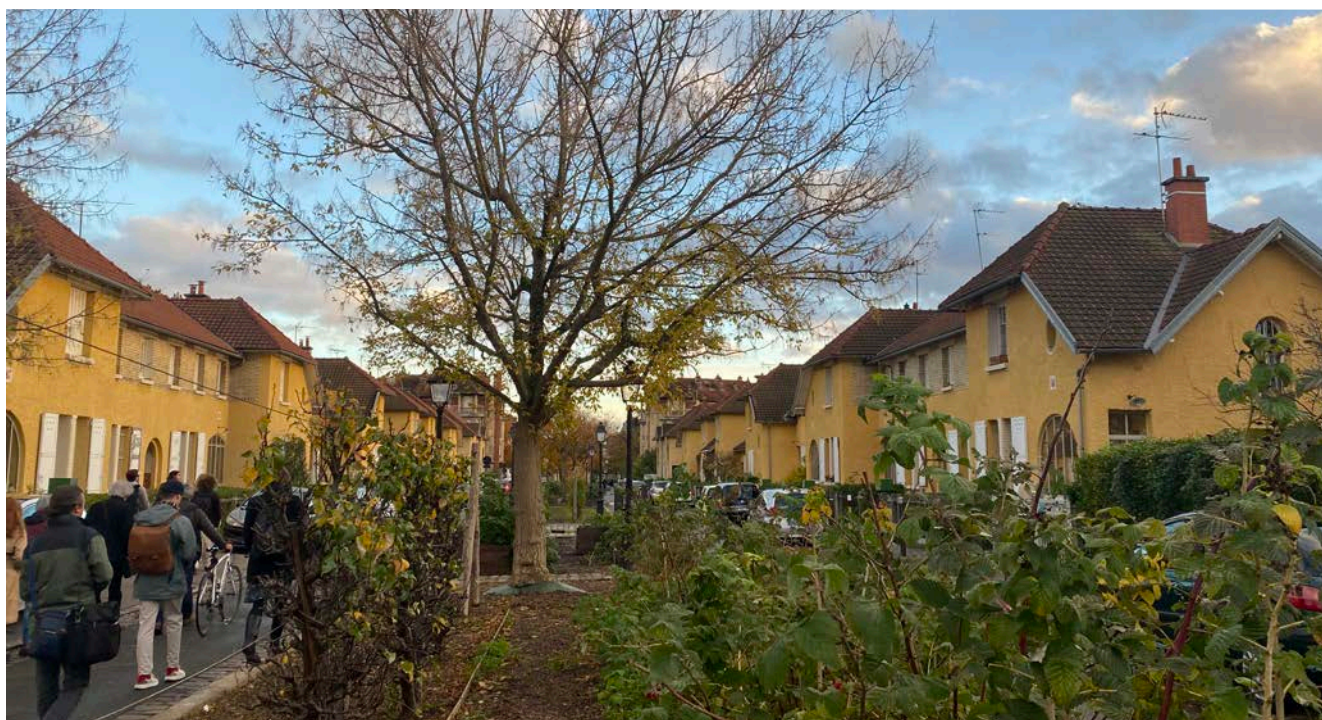
La France et la Belgique partagent une géographie (Bassin minier transfrontalier: les quatre sites miniers eux aussi inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et plus loin en Flandres la cité minière de Genk, modèle belge de transition réussie) et l'histoire (participation à la CECA) et rencontrent des problématiques analogues. La Mission Bassin minier peut participer aux initiatives menées avec les territoires belges sur ces thématiques.

Le 14 avril la Mission Bassin Minier a participé à une journée d'échange organisée par l'Association régionale des cités jardins d'Ile de France. Cette journée a permis de mesurer l'intérêt d'une coopération entre le Bassin minier et ce réseau et de préfigurer une visite dans le Bassin Minier prévu en 2024 © Mission Bassin Minier

PARTICIPATION AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CITÉS-JARDINS - GARDEN CITIES -, PILOTÉ PAR LA VILLE DE GENK

Le 27 avril 2023, la Mission Bassin Minier a participé au webinaire du réseau des Garden Cities, portant sur la présentation et les échanges de bonnes pratiques (Ile de France, Hampstead, Leuven etc). Pour rappel, à la suite au Forum numérique organisé en 2021, la Mission Bassin Minier avait participé au voyage d'études au Royaume-Uni en juillet 2022 (visites des cités-jardins de Welwyn et de Letchworth) organisé dans le cadre du réseau, avec la Ville de Raismes qui est intéressé par ce réseau pour alimenter leur projet de labellisation au titre de « Villes créatives, Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

La Mission Bassin Minier a proposé d'être un relais avec la ville de Raismes pour un futur voyages d'études qui pourrait se dérouler dans le Bassin minier et en Belgique etc. pour faire découvrir aux partenaires français et européens associés, les pratiques (pilotes) déjà appliquées/testées dans ces cités- jardins.



DIRECTRICES DE PUBLICATION

Cathy Apourceau-Poly, Présidente
Catherine Bertram, Directrice
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

COMITÉ DE RÉDACTION

Catherine Bertram, Directrice
Virginie Lapierre, Responsable de la communication
Christelle Fortin, Assistante de direction
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Maquette, Bien fait pour ta Com'

Mise en page, Camille Guermonprez, cartographe
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

TYPOGRAPHIE

Patron
Caveat Brush
Aléo Light

*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais,
Décembre 2023*



Mission Bassin Minier — Carreau de Fosse 9-9bis, Rue du Tordoir, B-P. 16, 62590 Oignies
Tél: 03 21 08 72 72 — www.missionbassinminier.org

